

# Français du Monde

Magazine  
bimestriel  
N°152

décembre  
2008



Association Démocratique  
des Français à l'Étranger



Au Centre culturel français de Khartoum

## Budget 2009 : le coup de bambou

Moins 25% d'une année à l'autre sur les crédits destinés à nos centres culturels et de recherche à l'étranger, moins 20% sur l'aide aux Alliances françaises, 16 millions d'euros au total ainsi évaporés : voilà ce que nous réserve le projet de budget 2009 du ministère des Affaires étrangères et européennes présenté au Parlement.

Le MAEE consacrait 77 millions d'euros à nos centres et à nos Alliances en 2005, il n'en consacrait plus que 72 en 2007, il en consacra 51 en 2009 : sur cinq ans, c'est une chute de 33%.

En matière d'aide au développement, rien de mieux. Les autorisations d'engagement de dépenses qui vont à des projets clairement définis accusent une chute vertigineuse : 422 millions d'euros en 2008, 214 millions d'euros en 2009 ! Entre autres conséquences : 55 projets en cours d'instruction à l'Agence française de développement devaient être annulés. Devant l'émotion soulevée, le secrétaire d'État à la coopération a annoncé qu'il avait "trouvé", l'on ne sait où d'ailleurs, 92 millions d'euros pour préserver au moins les projets concernant l'éducation et la santé. Mais en supposant que cet argent arrive, et qu'il s'agisse bien d'argent frais, non de crédits gelés et opportunément débloqués, quid de tous les autres projets ?

Un poste, pourtant, semble augmenter de façon significative en 2009 : il s'agit de l'enseignement français à l'étranger. L'AEFE reçoit en effet 120 millions d'euros supplémentaires mais c'est pour couvrir, imparfaitement d'ailleurs, les cotisations de pension de ses fonctionnaires auparavant payées par le ministère de l'éducation nationale. Et 19 millions d'euros sont aussi ajoutés, pour l'essentiel afin d'étendre la prise en charge par l'État des frais de scolarité de nos lycéens : opération conduite à guichets ouverts, sans plafond de revenu pour les familles, ni plafond de coûts facturés par les établissements.

Devant ces coupes claires d'un côté, ces abondements de crédits largement en trompe l'oeil de l'autre, un doute surgit : n'aurait-on pas ponctionné la culture et le développement pour financer, entre autres, ces charges nouvelles imputées à l'enseignement ? Car dans le même temps, l'AEFE, pour financer ses vrais besoins, va devoir augmenter de 6% les factures adressées à toutes les familles, françaises et étrangères... Si c'est ainsi que se concrétisent les engagements du président de la République devant les communautés françaises de l'étranger, quel gâchis !

François Nicoulaud



# L'esprit sourire

Vivre l'esprit libre est un confort inestimable et le sourire de nos clients en est la plus belle preuve. C'est pourquoi, nous sommes heureux et fiers d'héberger chaque jour des milliers de voyageurs avec la solution la plus adaptée à leurs besoins et d'imaginer pour les entreprises et les collectivités des services innovants pour simplifier la vie de chacun au quotidien. Car, chaque jour, nous avons tous à cœur de gagner le sourire de nos clients. C'est aussi cela l'esprit sourire.

Présent dans plus de 100 pays (accor dans 71) et grâce à nos services, Accor met, depuis plus de 40 ans, son savoir-faire au service de ses clients en leur proposant un réseau de 4 000 hôtels de l'économique au luxe et une gamme unique de services à la personne.

[www.accor.com](http://www.accor.com)

**ACCOR**  
Hospitality

SOHTEL

PULLMAN

GALLERIA

NOVOTEL

MERCURE

Suite

ADAGIO

IBIS

ALLSEASONS

ETAP

F&B

HOTELFI

MILLE

ACCOR THALASSA

LENDIRE

W

**ACCOR**  
Services

Ticket  
Restaurant<sup>1</sup>

Ticket  
Childcare<sup>1</sup>

Ticket  
CCSU<sup>1</sup>

Ticket  
Car<sup>1</sup>

Ticket  
Transport<sup>1</sup>

Ticket  
Compliments<sup>1</sup>

Accentiv<sup>1</sup>

## Sommaire

<b>Actualité</b>	<b>p3</b>
<i>La presse sous tutelle</i>	
<b>Sénat</b>	<b>p4</b>
<i>Premières semaines...</i>	
<b>AFE 2009</b>	<b>p5</b>
<i>Français du Monde-ADFE Tunisie</i>	
<b>Afrique</b>	<b>p6</b>
<i>Voyage en Côte d'Ivoire</i>	
<b>MAE</b>	<b>p7</b>
<b>FdM pratique</b>	<b>p8-9</b>
<i>Brèves</i>	
<b>FdM pratique</b>	<b>p10</b>
<i>CFE</i>	
<b>Europe</b>	<b>p11</b>
<i>La protection des droits du citoyen européen</i>	
<b>Echos du Monde</b>	<b>p12</b>
<b>Sections</b>	<b>p13</b>
<b>Adresses</b>	<b>p14</b>

## La presse sous tutelle ?



Le Parlement discute cet automne du dernier projet de loi gouvernemental en matière d'audiovisuel. La réforme, voulue par l'hôte de l'Élysée et présentée comme une valorisation des chaînes publiques, devrait transférer l'intégralité des ressources publicitaires de France Télévisions, soit 800 millions d'euros, aux chaînes privées.

De plus, le président de France Télévisions serait nommé, et donc révoqué, directement par décret présidentiel. Cela signifierait ni plus ni moins une tutelle directe de l'État sur la télévision, comme au bon vieux temps de l'ORTF.

"Une telle mesure n'existe dans aucun autre pays démocratique", déclare Didier Mathus, député socialiste, dans une question d'actualité le 25 novembre, ajoutant que l'adoption de cette réforme "inaugurera également une ère de "Berlusconisation" de la télévision privée en autorisant un déluge de publicité avec une deuxième coupure dans les films, le relèvement du plafond horaire de publicité ainsi que des mesures immorales du placement de produits". 4000 salariés ont fait grève et manifesté à Paris pour la défense de l'audiovisuel public. Il ne s'agit pas de politique fiction mais bien d'une sorte de télé-réalité dont Madame Albanel jure pourtant ne pas vouloir... mais qui écoute Madame Albanel ?

Dans un autre chapitre, le duo de l'audiovisuel extérieur, le président du Holding France Monde\*, Alain de Pouzilhac et sa directrice générale, Christine Ockrent, annoncent la suppression pure et simple d'émissions de RFI et la fermeture de plusieurs de ses rédactions en langues étrangères. La profession s'insurge mais sans doute un peu tard, le monde associatif se mobilise et nos sénateurs sont encore sur la brèche. De plus, l'AFP voit son indépendance menacée et des salariés de l'AFP ont lancé une pétition. ([www.sos-afp.org/](http://www.sos-afp.org/))

À l'heure à laquelle nous mettons sous presse, nous attendons avec intérêt ce que nous répondra Bernard Kouchner, notre ministre des Affaires étrangères, sur les intentions de la "reine Christine", son épouse à la ville. Voilà des curiosités bien françaises que le monde ne nous envie pas et qui prennent un certain relief en pleine présidence française de l'Union européenne.

Dans un État de droit respectant à la lettre les principes fondateurs de séparation des pouvoirs chers à Montesquieu, la liberté de la presse est une vertu cardinale. Qu'importe si au petit matin, alors que se tiennent les états généraux de la presse, un journaliste est arrêté chez lui et violenté par la police sur ordre de la magistrature. L'important, disait l'auteur des Lettres persanes, est de "soutenir la majesté du Prince dans les cérémonies publiques".

Philippe Loiseau

\*Le Holding France Monde rassemble TV5 Monde, France 24 et RFI. Christine Ockrent est directrice générale déléguée de Radio France Internationale, elle est de ce fait numéro 2 de la radio.



**Français du Monde**  
 Magazine de Français du Monde  
 Association Démocratique  
 des Français à l'Étranger

62 boulevard Garibaldi 75015 Paris - France  
 tél : (33) 1 43 06 84 45 - télécopie : (33) 1 43 06 08 99  
[www.francais-du-monde.org](http://www.francais-du-monde.org) - [contact@adfe.org](mailto:contact@adfe.org)

Conception graphique : Myriam Legrand  
 3 rue Montesquieu, 92600 Asnières - 01 47 93 59 10

Réalisation et impression : Bordessoules  
 42 av. de Rochefort 17413 St Jean d'Angély Cedex

Directeur de la publication : François Nicoullaud  
 Rédacteur en chef : Philippe Loiseau  
 Maquettiste : Isabelle Chardonnet

CPPAP 1010 G 87188 - ISSN02447607

*Nous vous souhaitons une belle  
 et constructive année 2009 !*

# Claudine Lepage

## Premières semaines au Sénat

**Ces quelques mots pour vous remercier de m'avoir fait confiance. Merci à vous et à mes colistiers pour le travail accompli dont, certes, nous aurions pu espérer davantage de satisfaction avec l'élection d'un quatrième sénateur socialiste.**

Pour sourire, je vous préciserai qu'il a fallu triompher de multiples contingences pratiques, et notamment attendre qu'un bureau me soit enfin attribué au Sénat (un délai de plusieurs semaines est invariablement nécessaire après chaque élection, le temps que chaque groupe politique fasse le point de ses pertes ou de ses gains pour reconsidérer le quota des bureaux disponibles). Mais aujourd'hui, avec mes assistantes, Catherine Bourassin, collaboratrice de longue date de Monique Cerisier ben Guiga qui a accepté amicalement son "transfert", et Anne-Laure Prego Cauchet, jusqu'à récemment interlocutrice de tous les conseillers Français du Monde-ADFE à l'AFE, je suis à votre écoute.

Je peux témoigner que les combats ont déjà été rudes dans l'hémicycle, notamment lors du vote de la loi sur le logement où nous avons marqué des points face à la ministre Christine Boutin, totalement dépassée. Ce fut le cas aussi lors du débat sur le RSA où le groupe socialiste a dû protester avec vigueur contre cette nouvelle trappe à la précarité qui fait le lit des bas salaires, qui encourage le temps partiel et maintient les personnes en très forte exclusion hors du dispositif. Les sénateurs socialistes ont par ailleurs voté contre le projet de loi "en faveur des revenus du travail", qui apparaît comme une véritable provocation, au moment où les Français vivent de plus en plus mal.

Membre de la Commission des Affaires culturelles, je me suis penchée sur le projet de loi concernant la diffusion et la protection de la création sur internet, qui a fait l'objet de vifs débats au sein du groupe socialiste du Sénat, certains sénateurs s'opposant à une loi liberticide, d'autres défendant des mesures visant à protéger la création artistique et les créateurs. Je suis intervenue en séance

pour présenter un amendement demandant un rapport annuel de l'HADOPI (Haute Autorité pour la Diffusion des Œuvres et la Protection des Droits sur Internet) devant le Parlement.

Dans le cadre de la discussion sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale, j'ai également cosigné un amendement au côté de mes deux collègues, Monique Cerisier ben Guiga et Richard Yung, demandant la poursuite pour l'année 2009 de la suspension de la rétroactivité des cotisations pour tout



nouvel adhérent à la Caisse des Français de l'Étranger. De même, pour ce qui est du projet de loi de Finances, je cosigne avec mes collègues un amendement visant à revenir sur l'article augmentant le droit de timbre perçu sur les demandes de passeport et un autre demandant la suppression de la taxe perçue lors de la demande de validation de l'attestation d'accueil d'un étranger.

Plusieurs d'entre vous m'ont déjà contactée pour me demander d'intervenir sur des questions de nationalité, de visa, de diffusion satellitaire, ou m'alerter sur les mesures de restriction annoncées

pour le consulat général de France à Turin et la suspension de certaines émissions de RFI. Des réponses ont pu déjà leur être transmises. J'ai, en outre, saisi le ministre de l'Éducation nationale sur la disparition annoncée de l'enseignement des sciences économiques et sociales, discipline dispensant aux élèves une formation essentielle à leur compréhension du monde d'aujourd'hui. Voilà des sujets variés, qui touchent au général comme au particulier, et qui composent le quotidien des interventions d'une représentante des Français de l'étranger.

Par ailleurs, je viendrai le plus souvent possible à votre rencontre. Compte-tenu des échéances électorales de juin 2009, je privilégie les pays d'Afrique et des Amériques dont les circonscriptions AFE sont en réélection. Je rentre du Canada, d'autres déplacements sont déjà prévus à Madagascar, au Kenya, en Tanzanie, au Gabon et aux États-Unis.

Comme vous avez pu le constater, je participe déjà au site des sénateurs des Français du Monde, aux côtés de Monique Cerisier ben Guiga et de Richard Yung. Prochainement, dès que les questions techniques seront résolues, j'y aurai également ma page personnelle.

Soyez assurés de ma disponibilité et de celle de mes assistantes pour relayer ou plaider auprès des autorités les cas particuliers que vous me soumettrez et pour défendre les valeurs de la gauche et les intérêts des Français de l'étranger, chaque fois que j'en aurai l'occasion lors des débats parlementaires.

Claudine Lepage

### NOUS CONTACTER

Sénat, 15 rue de Vaugirard

75291 Paris cedex 06

Tél : +33 (0)1 42 34 29 06

c.lepage@senat.fr

[www.senateursdesfrancaisdumonde.net](http://www.senateursdesfrancaisdumonde.net)

# Français du Monde-ADFE Tunisie et les élections AFE 2009

**Comme d'autres circonscriptions d'Afrique et des Amériques, la circonscription Tunisie-Libye élira le 7 juin prochain ses trois conseillers à l'Assemblée des Français de l'Étranger. Elle est peu étendue géographiquement mais forte d'une communauté d'environ 17 500 inscrits au registre des Français établis hors de France. Elle peut être estimée entre 20 et 25 000 personnes.**

Composée à 80% de doubles nationaux, environ 70% sont en âge de voter. Possédant des attaches familiales au premier degré dans le pays, ils y sont pleinement intégrés. La moyenne d'âge est de 33 ans. Ils sont au cœur de l'enjeu de cette élection. Jusqu'à une période récente, une grande partie d'entre eux ne voyait pas l'intérêt de se faire enregistrer au consulat et n'était donc pas connue des services consulaires ni inscrite sur les listes électorales.

Ils ne ressemblent pas du tout à l'analyse du Président Sarkozy lors de son passage à Tunis en avril dernier, selon laquelle les Français de Tunisie sont des expatriés "heureux de vivre au soleil". Il évoquait ainsi sans doute une minorité des 20% restants : les chefs d'entreprises, les cadres supérieurs expatriés, les retraités voulant profiter d'une meilleure qualité de vie grâce à des revenus en Euros, oubliant les natifs du pays depuis plusieurs générations, les Français conjoints de Tunisiens, les Français venant tenter leur chance dans un Eldorado qui peut les piéger...

Cette communauté jeune et dynamique a des revenus locaux et rencontre les mêmes difficultés que l'ensemble de la population. Dans quelle mesure se sent-elle suffisamment concernée pour participer à une élection locale dont elle ne voit pas nécessairement l'intérêt ? Si les élections présidentielles mobilisent environ 50 % des électeurs, on atteint difficilement les 20 % pour une élection de "proximité".

Le rôle du conseiller à l'Assemblée des Français de l'Étranger apparaît donc essentiel pour les informer et les convaincre de participer. Sollicité pour répondre à toutes sortes de préoccupations, il doit être à l'écoute et doit

pouvoir apporter des réponses à ses compatriotes. Il est l'interface entre la communauté française et l'administration.

Ce sont des solutions aux problèmes locaux et individuels qui sont attendues par nos concitoyens, pas un programme électoral. Bien évidemment, nous ne manquons pas de mettre en évidence les causes profondes et réelles de certains dysfonctionnements, d'expliquer, de replacer les questions posées dans un contexte de politique générale. Il n'en reste pas moins qu'un compatriote en difficulté veut des réponses immédiates et concrètes : recherche d'emploi, carte de séjour et de travail, statut des salariés, protection sociale, possibilités de bourses, nationalité, mariage...

Les problèmes administratifs avec les services consulaires conduisent à des situations ubuesques : plusieurs mois par exemple pour une demande de rendez-vous pour un certificat de capacité à mariage. Est-ce normal ?

Français du Monde-ADFE, bien consciente de ces attentes, assume localement, tout comme le conseiller, sa double mission de soutien et d'information. À la permanence hebdomadaire de la conseillère à l'ambassade s'ajoutent les permanences de l'ADFE 5 jours sur 7, les rendez-vous personnalisés, les lettres d'information, la création et la gestion du site internet, la publication de la revue *CONTACT* diffusée à nos adhérents des 2 dernières années, à beaucoup plus parfois ; le n° 55 de novembre 2008, un 16 pages, a été diffusé à 7500 exemplaires. Nos activités (club de marche, voyages, sorties culturelles, ciné club, bridge, privilèges commerciaux pour nos adhérents, événements festifs...) font l'objet de tous nos soins.

Ainsi notre section a organisé avec des partenariats la Fête de la Musique en juin 2008, réunissant plus de 400 personnes. Huit groupes de musique pour la plupart bénévoles, ont animé la soirée autour des musiques les plus diverses : tunisienne, orientale, fado-flamenco, jazz, rythmes africains, heavy metal, reggae, rock... Les bénéfices de la vente des billets de tombola nous permettent, en aidant des associations françaises et tunisiennes, de renforcer nos objectifs : action en faveur de nos concitoyens mais également renforcement de nos relations avec les associations locales.



Martine et Annick (3ème et 7ème à partir de la gauche) au milieu de notre section

Nos succès sont dus à un travail d'équipe regroupant toutes les formes de compétences, traditionnelles et plus modernes par internet. Vérification est faite que chacun peut apporter une contribution, tous les membres d'une équipe sont complémentaires. Cela représente beaucoup d'engagement toute l'année et sur tous les plans. Ce travail bénévole est bien perçu ; espérons qu'un ou deux sièges de plus à l'AFE nous permettront de gravir un nouvel échelon dans la réalisation de nos objectifs.

Martine Jedidi et Annick Bakhtri

[www.adfetunisie.org](http://www.adfetunisie.org)  
[adfe.tunisie@yahoo.fr](mailto:adfe.tunisie@yahoo.fr)

## Une section en pleine forme, un pays en transition difficile

**À l'invitation d'Yvonne Trah-Bi, notre élue à l'Assemblée des Français de l'Étranger, je me suis rendu à Abidjan fin novembre.**

C'était m'offrir la chance de découvrir ce pays que je n'avais, à mon grand regret, pas encore visité, et dont je suivais passionnément l'évolution au travers d'une série de crises, dont la plus grave avait entraîné en 2004 l'évacuation en urgence de milliers de Français.

J'ai rencontré là-bas une section Français du Monde-ADFE extrêmement dynamique et sympathique. Elle organise notamment des conférences, fort

conseil d'administration, représentant par des personnalités de qualité toutes les facettes de notre communauté.

Bien entendu, j'ai rencontré les personnels de l'ambassade et du consulat général, et visité plusieurs établissements scolaires : le magnifique lycée Blaise Pascal qui a rouvert ses portes en septembre dernier, les deux écoles Sévigné et la Farandole. L'Ambassadeur, André Janier, a offert en notre honneur une belle réception dans les jardins de



Marie-Cécile Nobou, nouvelle présidente de section, en plein effort!

visite de l'école la Farandole en compagnie d'Yvonne Trah-Bi



bienvenues pour rehausser la vie culturelle d'Abidjan. J'ai été ainsi invité à prononcer devant une centaine de personnes un exposé sur le thème "Islam et Occident, où est le conflit ?". Mes propos m'ont paru presque autant appréciés que l'excellent buffet qui a suivi, préparé par d'actives adhérentes et fines cuisinières.

Notre section s'est en outre réunie en Assemblée générale à l'occasion de mon passage. Yvonne Trah-Bi, déjà fort occupée par sa fonction d'élue, a souhaité céder la présidence, et c'est ainsi que Marie-Cécile Nobou, dynamique chef d'entreprise, a été unanimement élue à ce poste, en même temps qu'un nouveau

sa résidence. Nous avons été partout chaleureusement accueillis et pilotés, par tous les responsables de l'ambassade, à la Chambre de Commerce française et au Port autonome d'Abidjan. Enfin, nous avons eu l'honneur d'être reçus par M. Bakayoko, ministre des Affaires étrangères de Côte d'Ivoire, qui



Yvonne Trah-Bi, François Nicoulaud, M. Bakayoko, Ministre des Affaires étrangères, et M. Janier, Ambassadeur de France

s'est exprimé avec sincérité sur les difficultés de son pays : chacun était convaincu, nous a-t-il dit, qu'il fallait aller aux élections pour normaliser le jeu politique. Mais il fallait aussi prendre garde à ne pas exercer sur le processus des pressions exagérées, qui pourraient, en créant une hâte artificielle, compromettre l'issue.

De fait, le pays et sa capitale traversent une période difficile. La communauté française s'est remise avec courage au travail. Mais aux incertitudes politiques s'ajoutent les perspectives de récoltes agricoles médiocres et les premiers effets de la crise financière mondiale.

Abidjan souffre de l'afflux de plus de deux millions de réfugiés, qui ont doublé en quelques années sa population. Et la coopération internationale redémarre avec lenteur. L'Agence française de développement a rouvert ses bureaux à Abidjan, mais attend pour relancer ses programmes que se clarifie la situation du pays à l'égard de ses débiteurs. Le centre culturel français, qui a été à deux reprises gravement endommagé, n'est toujours pas restauré et seule sa bibliothèque est ouverte.

Ce climat d'attente de la part de la France ne contribue pas à tourner la page de la crise qu'ont connue les relations entre les deux pays. Il y a pourtant urgence. La population ivoirienne mérite mieux de ses amis.

François Nicoulaud

**La Direction des Français à l'étranger et des étrangers en France (DFAE) du Ministère des Affaires étrangères et européennes vient de publier son rapport annuel d'activité. *(extraits)***

Le ministère des Affaires étrangères et européennes a inauguré en juillet le Centre de Crise le dotant d'une structure capable de répondre de manière efficace et professionnelle aux crises internationales de toute nature, de les anticiper, et de les gérer dans leur double dimension consulaire et humanitaire. Ce dispositif a d'ores et déjà été placé en alerte pour plusieurs opérations importantes, notamment en août pour permettre le départ volontaire des Français présents en Géorgie. (...) Le déroulement des opérations d'aide au retour des ressortissants français du Tchad et de près d'un millier de ressortissants étrangers a permis de valider nos procédures en matière de gestion des crises et de coordination des services de l'État. À titre individuel, le nombre de rapatriements de Français pris en charge en 2007 par le ministère des Affaires étrangères et européennes s'est élevé à 359 personnes. En 2007, le MAE a enregistré et traité 20 cas de disparitions (plus du double de l'année précédente) et 19 prises d'otages de Français à l'étranger.

Au 31 décembre 2007, 1816 Français (contre 1764 en décembre 2006) étaient détenus dans des prisons à l'étranger

et bénéficiaient de la protection consulaire de nos ambassades et consulats. (...)

Nos ambassades ont été sollicitées à l'occasion de l'ouverture de 780 enquêtes à l'étranger dans l'intérêt des familles. 780 décès de Français à l'étranger ont été signalés au ministère par nos ambassades et consulats en 2007, sur un total de près de 6000 décès de Français à l'étranger. (...)

**Statistiques des évolutions par pays du nombre de Français établis hors de France**

1 326 087 au 31 décembre 2007 (dont plus de la moitié en dehors d'Europe occidentale), auxquels s'ajoutent les nombreux ressortissants qui ne se sont pas inscrits auprès de nos consulats. C'est cette inscription, facultative, qui permet à notre réseau diplomatique, notamment en cas de crise, de mettre en place une protection consulaire.

Le réseau consulaire français a connu des évolutions importantes au cours de l'année écoulée avec des ouvertures de postes dans des zones de croissance de la présence française (Iekaterinbourg, Shenyang, Calcutta et Bangalore, réouverture d'Oran). Soumis à l'effort de rationalisation exigé par la Révision générale des politiques publiques (RGPP), il se modernise afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des Français à l'étranger. (...)

Le site du ministère des Affaires étrangères et européennes a été relooké et rénové :  
[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

**Forte hausse du prix des passeports en 2009**

**Une mesure injuste pour les Français de l'étranger qui ont tous besoin d'un passeport**

Les députés ont adopté le 24 octobre une forte hausse du prix des passeports à l'occasion du passage au biométrique, **de 60 à 89 euros pour les adultes**, lors de l'examen du projet de budget 2009. Le prix d'un passeport passe aussi **30 à 45 euros pour les 15-18 ans**. Ce qui correspond à une augmentation de 50%.

Par ailleurs, pour les moins de 15 ans, dont le passeport était jusqu'à présent gratuit, il coûtera 20 euros.

Le ministre du Budget Eric Woerth a justifié les raisons de cette hausse en expliquant que le passeport biométrique "coûte plus cher que celui qui est délivré aujourd'hui" et qu'il s'agit du "prix de revient".

Le passeport biométrique, qui sera généralisé cet automne, contient une photo et les empreintes digitales numérisées. Il a été lancé officiellement par un décret paru le 4 mai au Journal officiel.

**Nouvelle formalité pour se rendre aux États-Unis**

À compter du 12 janvier 2009, les citoyens français qui ont l'intention de se rendre aux États-Unis pour un séjour touristique ou d'affaires de moins de 90 jours devront être en possession d'une **autorisation de voyage électronique**. Pour obtenir cette autorisation, les voyageurs concernés doivent donc se connecter sur le site internet du "Système électronique d'autorisation de voyage" (<https://esta.cbp.dhs.gov>) et remplir en ligne le formulaire de demande.

Les demandes peuvent être soumises à tout moment avant le voyage, le Département de la sécurité intérieure, "Department of Homeland Security", recommandant toutefois de s'acquitter de cette formalité au minimum 72 heures avant le départ. Cette autorisation est valable 2 ans à compter de la date à laquelle elle a été délivrée, ou avant ce délai, à la date d'expiration du passeport. Elle est valable pour des entrées multiples. Le demandeur peut ensuite mettre à jour l'autorisation préalablement accordée sur le site internet pour les voyages ultérieurs, ou en cas de modification de l'itinéraire ou de l'adresse de destination.

### [www.leseurosnautes.eu](http://www.leseurosnautes.eu)



Les Euronautes est un site destiné à l'information dédié à la mobilité des jeunes en Europe. C'est aussi un réseau de jeunes qui se retrouvent en ligne pour échanger et dialoguer sur leurs expériences européennes et pour trouver toutes les informations pratiques sur l'UE. Exemple de questions/réponses proposées : Comment voter aux élections européennes quand on est Slovène ? ...Et quand on est Français de l'étranger ? Pourrions-nous ajouter !

### [www.touteurope.fr](http://www.touteurope.fr)

Le portail [www.touteurope.fr](http://www.touteurope.fr) avait été créé en mai 2006 par le Centre d'Information sur l'Europe pour apporter au public une information pluraliste sur l'Union européenne, son fonctionnement (histoire, organisation des institutions,...) et son actualité (citoyenneté, social, culture, justice,...).

### La Chaîne alternative...

Alternative Channel™ TV est trilingue : anglais, français, espagnol. Soutenue par de nombreux partenaires du développement durable et Amnesty international, la Fondation Rigoberta Menchu, etc.

Selon leur site, Alternative Channel™ est une télévision indépendante, gérée de manière transparente. Elle délivre sur demande de l'information de qualité et des vidéos sur des faits de société et les enjeux actuels planétaires produites par des sources alternatives et des citoyens.

Son credo : "démocratisons l'information, son accès et sa production". Tout un programme !

Blogs, charte, devenir membre, contacts...

[www.alternativechannel.tv](http://www.alternativechannel.tv)

### La solidarité a aussi un visage !

Face à l'urgence sociale, le collectif **Ni pauvre, ni soumis** lance un appel aux citoyens. Des centaines de milliers de personnes en situation de handicap ou atteintes de maladies invalidantes vivent en dessous du seuil de pauvreté : "elles sont les premières victimes de la crise financière, de la crise sociale... les réponses apportées par le président de la République et le gouvernement ne sont pas à la hauteur des enjeux. Il est donc urgent, selon le collectif, de créer un revenu d'existence pour les personnes qui ne peuvent pas ou plus travailler en raison de leur handicap ou de leur maladie".

Montrer la solidarité par des milliers de photos de citoyens, c'est le pari que le collectif **Ni pauvre, ni soumis** s'est fixé. Pour participer, il suffit de se rendre sur [www.nipauvrenisoumis.org](http://www.nipauvrenisoumis.org) et de déposer sa photo sur le mur virtuel dédié. Rendez-vous le 29 janvier pour lever le voile sur le résultat.

### 1948 - 2008

### "Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits"



J.M. Folon

(Déclaration universelle des droits de l'Homme du 10 décembre 1948)

Le saviez-vous ? Le 25 novembre dernier était la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. La présidence française de l'Union européenne a publié un texte rappelant que "60 ans se sont écoulés depuis la proclamation de la déclaration universelle des droits de l'Homme le 10 décembre 1948 (...)".

Selon ce texte, "Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés" sans distinction aucune, notamment de sexe. Pourtant (...), la condition de la femme demeure l'un des défis majeurs à une mise en œuvre de l'universalité des droits de l'Homme. Les femmes du monde entier font en effet face à des discriminations qui empêchent la pleine réalisation de leurs droits et de leur potentiel (...). La défense des droits des femmes est un combat d'une actualité malheureusement brûlante, comme par exemple en RDC (...)."

Infos : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

### Lutte contre les violences faites aux femmes

Séquestrations, coups et blessures, brimades, crimes d'honneur... obéissent souvent à des "codes machistes". "De nombreux faits tragiques ne sont que l'illustration de la persistance en France de traditions patriarcales, imposant par la violence le contrôle des corps, des consciences, des moindres faits et gestes..." Selon NPNS, il y a besoin d'un **féminisme d'urgence**.

L'association rappelle les promesses de N. Sarkozy selon lesquelles "La France n'abandonnera pas les femmes qui n'ont pas la liberté" et que "La France sera du côté des opprimés". Faire de la lutte contre les violences faites aux femmes la cause nationale 2009, "c'est garantir à toutes ces femmes que des moyens seront mis en place pour les sortir de l'emprise des violences, de l'exclusion, en leur garantissant le soutien, la protection et l'émancipation par le droit."



[www.niputesnisoumises.com](http://www.niputesnisoumises.com)

Vous pouvez signer l'appel, que vous trouverez sur le site NPNS, en écrivant à [petition@niputesnisoumises.com](mailto:petition@niputesnisoumises.com)



### Le forum des droits sur l'internet a publié le guide des achats en ligne

Voici des conseils pratiques notamment sur le choix du site en lui-même mais aussi sur le processus de commande afin de payer en toute sécurité et de suivre sa commande. Le guide permet de connaître par ailleurs les recours si le produit commandé n'arrive pas dans les temps (en cas de retard supérieur à plus de 7 jours) ou ne convient pas (droit de rétractation) mais également si le produit commandé n'arrive pas ou arrive détérioré.

Enfin, le guide détaille ce qu'il faut savoir concernant les comparateurs de prix, l'achat ou la vente sur plate-forme ou encore la réservation de voyages.

En cas de problème avec un cybermarchand ou avec un particulier, il est possible de saisir le service de médiation du Forum des droits sur l'internet pour régler à l'amiable le différend.

[www.foruminternet.org](http://www.foruminternet.org)

### Solidarité Laïque

Solidarité Laïque est une association régie par la loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1990.

Solidarité Laïque agit contre les inégalités et les exclusions qui touchent des milliers d'hommes et de femmes en France et sur tous les continents. Dans un monde miné par les replis identitaires et le recours à l'irrationnel, Solidarité Laïque, composée d'associations, de coopératives, de mutuelles et de syndicats, appuie ses actions sur les valeurs universelles de la laïcité. Sa conception de la solidarité basée sur la responsabilité, l'échange, le respect réciproque nous permet de mieux vivre ensemble.

Toutes informations sur les programmes en France et dans le monde sur [www.solidarite-laique.asso.fr](http://www.solidarite-laique.asso.fr)

*Français du Monde-ADFE est membre de Solidarité Laïque et relaie sur son site les campagnes : "Un cahier, un crayon pour les enfants du Bénin", "Pas d'école, pas d'avenir".*



Sécurité sociale  
Caisse des Français de l'Étranger

## Caisse des Français de l'Étranger

### En 2008, les Français âgés de 35 ans et plus, expatriés depuis plus de 2 ans peuvent adhérer à la CFE sans payer de droits d'entrée !

Le conseil d'administration de la CFE a décidé de suspendre, pendant 1 an, les règles de rétroactivité de cotisations (droits d'entrée) en cas d'adhésion tardive, pour toutes les catégories d'assurés. Toute adhésion, reçue entre le 1er janvier 2008 et le 31 décembre 2008 sera prise en compte sans qu'aucun paiement de cotisations rétroactives ne soit exigé. Les règles relatives à la carence sont inchangées ; le droit à remboursement sera ouvert : le 1er jour du 4<sup>ème</sup> mois suivant l'adhésion si vous êtes âgé de moins de 45 ans ; le 1er jour du 7<sup>ème</sup> mois suivant l'adhésion si vous avez 45 ans ou plus.

### Aide pour le paiement des cotisations

Si vos ressources sont inférieures à 16 092 €, vous pouvez éventuellement bénéficier de la prise en charge du tiers de la cotisation. La demande doit être formulée auprès du consulat de rattachement. (Il faut résider hors de l'Espace économique européen, d'un territoire d'Outre-Mer ou de Suisse).

Attention, cette aide ne se cumule pas avec la réduction de 10 ou 20 % accordée aux personnes de moins de 35 ans et n'est pas ouverte aux étudiants, pensionnés d'un régime de retraite français et salariés dont l'entreprise est mandataire des cotisations.

### À noter

Le conjoint, sans activité, à charge et sans ressource personnelle peut être ayant droit sur votre compte et ce, sans cotisation supplémentaire. La CFE couvre les enfants scolarisés (même en France) jusqu'au 20<sup>ème</sup> anniversaire et ce, sans cotisation supplémentaire.

[www.cfe.fr](http://www.cfe.fr)

publicité

# Caisse des Français de l'Étranger



**La Caisse des Français de l'Étranger a soufflé en 2008 ses 30 bougies. L'occasion de découvrir ou redécouvrir son action au service des Français expatriés !**

## A quoi sert la CFE ?

Le rôle de la CFE est de permettre aux Français qui vivent à l'étranger de bénéficier de la même Sécurité sociale qu'en France. C'est à dire d'être couvert pour leurs frais de santé dans les mêmes conditions qu'en métropole et pour les salariés de continuer à cotiser pour leur retraite française.

L'idée et l'objectif paraissent simples mais c'est pourtant un organisme très original et même unique au Monde qui permet d'accompagner et même peut être d'encourager l'expatriation.

Tous les Français, quel que soit leur statut (actifs ou non), leur capacité financière, leur âge et leur état de santé peuvent choisir de « transporter » à l'étranger leur protection sociale française en adhérant volontairement à notre Caisse de Sécurité sociale.

## 30 ans d'existence...

Le bilan de la CFE c'est surtout celui des progrès accomplis depuis 1978 pour améliorer la protection sociale des expatriés. D'abord avoir réussi à étendre à tous cette protection sociale qui était réservée à l'origine aux salariés des entreprises.

Le défi permanent étant de conserver un équilibre financier tout en s'efforçant d'être attractif et compétitif auprès des grandes entreprises très courtisées et en mobilisant tous les efforts pour conserver une justice sociale.



La CFE assure aujourd'hui plus de 155 000 personnes dans le monde et ces 8 dernières années, les effectifs ont progressés à hauteur de 36% .

Pour la seule année 2008, le nombre d'adhérents au risque maladie-maternité a augmenté de plus de 9%. Une progression liée d'une part à l'adhésion de nouvelles entreprises mais aussi à l'arrivée de **plus de 1600 assurés individuels ayant bénéficié de la suspension des cotisations rétroactives. Le bénéfice de cette mesure reste ouvert jusqu'au 31 décembre 2008.**

## Et pour l'avenir ?

L'objectif de la Caisse est de rendre ses rapports avec les assurés aussi simples, fluides et directs que possible. Tous les efforts sont donc concentrés sur les moyens à mettre en œuvre pour être un organisme le plus à l'écoute possible et le plus accessible possible : très concrètement en mettant en place la plateforme téléphonique qui fait aujourd'hui défaut ou encore en améliorant l'interface web.

Sur un autre registre, mais toujours dans cet objectif de simplifier la vie des assurés, le développement des partenariats avec des opérateurs privés pour proposer une protection sociale complète, la prévention santé, la signature de conventions avec des hôpitaux à l'étranger...

Le nouveau Conseil d'Administration qui sera mis en place les 12 et 13 janvier prochains se penchera, au cours d'un séminaire de réflexion auquel seront conviés les administrateurs sortants, sur 3 thèmes :

- Conventonnement d'établissements à l'étranger et amélioration des prestations
- La situation du régime maladie des pensionnés
- L'adhésion des jeunes à la CFE.

Anciens et nouveaux administrateurs seront, comme vous pouvez le constater, très occupés !

Caisse des Français de l'Étranger  
BP 100  
77950 Rubelles  
[www.cfe.fr](http://www.cfe.fr)

## La protection des droits du citoyen européen

**Contrairement à un État fédéral, l'Union européenne n'a ni la compétence ni les structures administratives nécessaires à l'application du droit de l'Union. C'est en premier lieu aux États membres que cette tâche incombe. La Commission européenne ne détient qu'exceptionnellement un pouvoir décisionnel (concurrence, certains concours financiers). Pour défendre ses droits, le citoyen européen dispose des moyens ouverts par les États membres à leurs propres citoyens, mais aussi des procédures prévues par l'Union.**

### L'effet direct du droit de l'Union

Certaines dispositions du droit de l'Union ont un effet direct, c'est-à-dire qu'elles sont obligatoires pour les États membres, sans qu'une mesure d'application nationale ou de l'Union soit nécessaire. Elles peuvent être invoquées directement par le citoyen.



Les règlements sont d'application directe. Les traités et les directives, qui doivent être transposés dans leur droit par les États membres, ne le sont pas. La Cour de Justice a toutefois reconnu ce caractère à certaines de leurs dispositions, en particulier celles accordant des droits aux citoyens, notamment en matière de libre circulation.

### La protection juridictionnelle

#### Le juge national

Pour faire respecter le droit de l'Union par les instances nationales il n'existe pas, dans les États membres, de "juges de l'Union". Cette tâche est confiée aux juges nationaux qui doivent, en cas de conflit entre le droit national et celui de l'Union, donner la priorité à ce dernier. Le citoyen européen a donc le droit de demander aux administrations de l'État membre d'appliquer le droit de l'Union et, en cas de refus ou de mauvaise applica-

tion, d'en saisir le juge national compétent, comme s'il s'agissait du droit de cet État.

#### La Cour de Justice de l'Union

Il peut être demandé au juge national - lui seul peut le faire - de soumettre à la Cour de Justice les questions d'interprétation ou de validité du droit de l'Union qui sont soulevées devant lui. La Cour peut également annuler un acte des institutions et condamner l'Union à réparer les dommages causés par celles-ci.

Les États membres et les institutions peuvent saisir directement la Cour. Les particuliers ne le peuvent normalement pas. Il n'en est ainsi que si le requérant est destinataire du règlement ou de la décision, ou si, pris sous l'apparence d'une décision adressée à une autre personne, l'acte attaqué le concerne "directement et individuellement".

#### Les pétitions au Parlement européen

Tout citoyen européen a le droit de présenter, à titre individuel ou en association avec d'autres citoyens ou personnes, une pétition au Parlement européen sur un sujet relevant des domaines d'activité de l'Union et qui le concerne directement.

#### Les plaintes à la Commission européenne

Sans en avoir le monopole, la Commission a la mission de surveiller l'application du droit de l'Union et de mettre en œuvre les moyens propres à assurer la sanction de ses violations. À ce titre, elle veille à la recherche, à la prévention et à la poursuite des manquements des États membres, ce qui peut l'amener à saisir la Cour de Justice.

Les citoyens européens peuvent l'aider utilement dans cette tâche en lui adressant des plaintes.

#### Les plaintes au Médiateur européen

Le citoyen européen a le droit de recourir au Médiateur européen, nommé par le Parlement pour la durée de la législature. Il exerce ses fonctions en toute indépendance et procède aux enquêtes qu'il estime justifiées, soit de sa propre initiative, soit sur la base des plaintes qui lui ont été présentées directement, ou par l'intermédiaire d'un membre du Parlement européen.

La compétence du Médiateur est toutefois limitée aux cas de mauvaise administration de la part des institutions ou organes européens. En sont exclues les décisions de la Cour de Justice et l'application du droit de l'Union par les administrations nationales.

Jean-Claude Siché

### ADRESSES UTILES

- Secrétariat général de la Commission européenne, 200 rue de la Loi, B 1040 Bruxelles

- Parlement européen, commission des plaintes, 60 rue Wiertz, B 1047 Bruxelles

- Médiateur européen, 1 avenue du président Robert Schuman, CS 30403, 67001 Strasbourg Cedex

- le portail de l'Union européenne : toutes informations sur les pays membres, histoire, glossaire, élargissement, législation...

[www.europa.eu](http://www.europa.eu)

## À L'HONNEUR

### Nominations dans l'Ordre National du Mérite :

*Au grade de chevalier* : **Elisabeth Rayer-Ai Yousof**, directrice d'un lycée (Émirats Arabes Unis) ; 36 ans de services civils et d'activités associatives, conseillère AFE et présidente de Français du Monde-ADFE Emirats Arabes Unis.

*Au grade d'officier* : **Gérard Martin**, secrétaire général du service culturel à l'ambassade de France en Italie ; adhérent de l'ADFE depuis 1982, ancien délégué au CSFE.

### Nomination dans l'Ordre de la Légion d'Honneur :

*au grade de chevalier* : **Jean-Pierre Lévy**, administrateur de la section FDM-ADFE Tunisie, pendant 18 ans délégué au CSFE et à ce titre notre représentant à la Commission Nationale des Bourses, Jean-Pierre Lévy a été également président de l'association de parents d'élèves du lycée de Tunis.



### Assemblée des Français de l'Étranger :

**Catherine Rioux**, présidente de la section FDM-ADFE de Basse-Franconie, tout au nord de la Bavière, devient **Conseillère à l'Assemblée des Français de l'Étranger** pour la circonscription de Munich en remplacement de Claudine Lepage, élue au Sénat. Catherine Rioux s'est déjà beaucoup investie dans les jumelages franco-allemands et entend bien poursuivre ses engagements au cours de son mandat.

## Deux cruelles disparitions : Bernard Jenkins (Athènes) et Jean Couppoussamy (Pondichéry)

Le 12 juillet dernier décédait **Bernard Jenkins**. Il fut pendant 10 ans le président de la section d'Athènes de l'Association Démocratique des Français à l'Étranger, jusqu'à son élection en tant que délégué au Conseil Supérieur des Français de l'Étranger, où il représenta les Français de Grèce, de Chypre et de Turquie de 2000 à 2006.

Né à Paris en 1931, il y a vécu la guerre. Diplômé de l'École Centrale de Paris en 1955, il partit pour l'Algérie, comme tout le contingent. Il y fut responsable d'une unité combattante et reçut la médaille de la valeur militaire. Installé ensuite en Nouvelle-Calédonie jusqu'en 1963, il travailla pour une entreprise de nickel. Il vint alors en Grèce prendre le poste de directeur général adjoint de la société LARCO. Ce fut une longue carrière aux postes de direction d'entreprises métallurgiques jusqu'en 1989, quand il ouvrit un cabinet d'ingénieur-conseil. Marié avec Efi Vardoulakis, de qui il eut son quatrième enfant, il vécut la dictature avec une famille persécutée par la junte militaire entre 1967 et 1973. Les opinions de gauche de Bernard ne purent alors qu'être renforcées. Il prit sa retraite en 2001. Membre fondateur de l'ADFE en 1981 à Athènes, il fut aussi tour à tour vice-président de l'Amicale française des Ingénieurs et Cadres en Grèce, membre du Conseil puis

trésorier, puis membre honoraire de la Chambre de Commerce française en Grèce depuis 1970, Conseiller du Commerce Extérieur de la France depuis 1978, membre fondateur de l'Association française d'entraide d'Athènes en 1984, membre de l'Association Franco-Hellénique pour l'Enseignement et du Conseil de Gestion du Lycée Franco-Hellénique et, depuis 2002, président de l'Association des Anciens Combattants français en Grèce. Chevalier de l'Ordre National du Mérite en 1977, il fut promu tout récemment officier de cet ordre.

Il restera pour nous, ses amis membres de l'ADFE à Athènes, un dirigeant plein de prestance, et ceci entre autres parce qu'il avait une vertu majeure pour assurer cette fonction : sa langue mesurée et précise. Attentif aux injustices, il les combattait ainsi avec sagesse et avec une vision claire des grands problèmes de notre époque. Nous venons de perdre un digne représentant de la culture française, de la lignée qui nourrit le lien entre la France et la Grèce. Qu'il constitue un exemple pour ceux qui voudraient faire vivre toujours ce lien.

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le décès de **Jean Couppoussamy**, qui a si longtemps animé et présidé avec une compétence et un dévouement exceptionnels notre section de Pondichéry.

C'est vraiment une haute figure de la communauté française de cet État indien, ancien territoire français, qui nous quitte. C'est pour nous, c'est pour sa famille chérie, une perte bien cruelle. À ses proches, à tous les membres de sa section, Français du Monde-ADFE transmet l'expression de ses très sincères condoléances.

Fr. N.

Section FDM-ADFE Athènes

## La kermesse francophone : L'événement annuel de la Communauté francophone aux Pays-Bas



La Kermesse Francophone a ouvert une nouvelle fois ses portes le 22 novembre. Cette Kermesse est une occasion de rencontres, de partage et de solidarité. Elle rend possible le soutien de nombreux projets humanitaires dans des pays défavorisés. En 2007, 46 525 euros se sont répartis en 25 projets. Notre section a renoué avec la tradition de vente de marrons chauds et a rassemblé la somme de 430 euros, somme intégralement reversée au profit de ces projets humanitaires !

La somme totale récoltée est évaluée à environ 52 000 euros.

Toute l'équipe de Français du Monde-ADFE Pays-Bas peut être fière d'avoir participé à cet élan de générosité - même modeste - et d'avoir apporté son soutien actif à la solidarité internationale. Encore bravo et merci à tous.

Catherine Libeaut

Présidente de Français du Monde-ADFE Pays-Bas

### Ile Maurice

Dans *Le Lien*, nos amis de l'île Maurice informent en détail sur les formalités électorales, les réunions organisées par FDM-ADFE autour de la visite du Sénateur Richard Yung, leur agenda associatif de fin d'année y compris leur engagement au service de nos compatriotes dans les commissions consulaires.

Richard Yung, en mission dans l'Océan Indien du 8 au 11 octobre, a été reçu à la résidence de l'Ambassadeur de France mais il a consacré l'essentiel de son séjour à des rencontres avec la communauté française, communauté soucieuse des dérives des coûts de la scolarité et de l'intérêt que lui porte l'État au niveau des services extérieurs diplomatiques et consulaires.

### Italie - Rome & Latium

Culture et patrimoine pour le groupe local Français du Monde-ADFE qui invite à une visite commentée de l'exposition "Giovanni Bellini" aux Écuries du Quirinal. Giovanni Bellini est souvent reconnu comme l'un des peintres les plus créatifs de la Renaissance et considéré comme l'un des précurseurs de l'art moderne.

### Hambourg

Notre section FDM-ADFE de Hambourg a organisé un tournoi de pétanque à la rentrée. Le bureau n'avait pas lésiné sur les grignotages et la buvette qui ont attiré de nombreux participants, sous le soleil. Des rugbymen venus en voisins ont même troqué le ballon ovale pour le tournoi. Des lots ont récompensé les vainqueurs des épreuves. Le convivial, ça marche !



Hambourg : l'Hôtel de Ville.

### Nos sections se sont intéressées aux élections américaines et pas seulement sur place.

À Berlin, nos amis ont invité les Américains de l'étranger, organisés dans plusieurs associations "à gauche du centre", notamment *American voices abroad* pour une soirée d'échange et d'information, cela peu avant le 4 novembre, soirée fort suivie et très cordiale car fondée sur les bases communes de l'engagement associatif citoyen. En Autriche, réunion postélectorale pour analyse des résultats et de la situation...

#### Adhésion à Français du Monde-ADFE :

Merci de contacter votre section locale.

#### Abonnement à Français du Monde :

16 euros (5 numéros par an)

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : ADFE-FdM  
à envoyer à : ADFE-FdM,  
62 boulevard Garibaldi, 75015 Paris

## Conseil d'administration de la CFE

Nos remerciements vont à nos administrateurs sortants qui terminent leur mandat fin décembre 2008 :

**Hassan Bahsoun** (Sénégal) élu en 1996, **Marie-Christine Ben Hadj Yahia** (Tunisie), élue en 1996, **Jean Fouillet** (Guatemala), élu de 1984 à 1990, puis en 1996, **Odile Suire-Sinaceur** (Maroc), élue en 1990.

# nos adresses

## AFGHANISTAN

**Kaboul** : Michel Oulliac  
CEFA - SP 55005  
00790 Armées

## AFRIQUE DU SUD

• Laurent Crosset  
Alliance Johannesburg  
PO BOX 72067, Park View  
2122 **Johannesburg**

## ALGÉRIE

• **Alger** : Djallal Aberkane  
7 rue Souidani Bououdjemaa  
16000 - Alger  
• Nadira Bouchilaoun  
BP 668 - RP  
06000 **Bejaia**  
• Zoubaida Mecheri  
3 rue Larbi Tebessi  
23000 **Annaba**  
• Geneviève Boulkroune  
ADFE, 75 boulevard Pasteur  
Bellevue  
25000 **Constantine**  
• Sonia Benhocine  
4 rue des Frères Meslem  
19000 **Sétif**

## ALLEMAGNE

**Bade Palatinat** :  
Claude Chapat  
Türkheimerstr. 8  
76829 Landau in der Pfalz  
**Basse Franconie** :  
Catherine Rioux  
Hungenweg 5  
63801 Kleinostheim  
**Berlin** : Philippe Loiseau  
Bredowstr. 38, 10551 Berlin  
**Düsseldorf** : François Besançon  
An Bochschothen 1  
40472 Düsseldorf  
**Francfort** : Alain Cardot  
Schifferstr. 36  
60594 Francfort  
**Hambourg** : Michèle Rubow  
Moorhof 2B  
22399 Hambourg  
**Munich** : Elisabeth Guiot  
Karistr. 38, 80333 Munich  
**Stuttgart** : Nicole Heidelberger  
Sonnenbergstr. 5B  
70140 Stuttgart

## ANDORRE

Philippe Noël  
Résidence Hort de Godi  
Edifi n° 10 - Baixa 2 A  
200 **Encamp**

## ANGOLA

Alain Blanchermanche  
c/o ambassade de France en  
Angola à **Luanda\***

## ARABIE SAOUDITE

• Rachid Ait Mehdi  
Saudi Oger - PO Box 1449  
11431 **Riyadh**  
• Mohamed El Sayed  
ADFE - PO BOX 9982  
21423 **Djeddah**

## ARGENTINE

Josiane Thierry  
calle Suipacha 834  
1008 **Buenos Aires**

## AUSTRALIE

Stéphane Fagez  
ADFE - PO BOX Q 256  
QVB post office  
Sydney NSW 1230

## AUTRICHE

Sylvie Köck-Miquel,  
Lechnerstrasse 2-4/3/46  
1030 **Vienne**

## BELGIQUE

Brigitte Tout  
65, Avenue Dailly  
1030 **Bruxelles**

## BENIN

Anne Brunet-Apithy  
ADFE, B.P. 2760 - **Cotonou**

## BOLIVIE

Michelle Morales  
Casilla 12663 - **La Paz**

## BRESIL

• Alain Laurent  
rua Pereira da Silva 685/106  
22221-140 **Rio de Janeiro RJ**  
• Brigitte Douet  
Rua Dr Pinto Ferraz 97, apto 74  
04117 040 **Sao Paulo SP**  
• Jean Sublon  
SQSW 305, bloco K, aptdo 604  
70673-462 **Brasilia DF**

## BURKINA FASO

Daniel Granier  
06 BP 9891 - **Ouagadougou 06**

## CAMEROUN

• Vincent Perrot  
BP 1196 - **Yaoundé**  
• Hervé Proust  
BP 5738 - **Douala**

## CANADA

• Jean Isseri  
Apt 3, 324 carré St Louis #2  
**Montréal H2X 1A5**  
• Francine Watkins  
4 Admiral Road  
M5R214 **Toronto**

## CENTRAFRICAINE (Rep.)

Bruno Asselin  
BP 1914 - **Bangui**

## CHILI

ADFE Chili  
c/o Evelynne Briffaut  
Paseo Bulnes 79, depto 113  
**Santiago** Centro

## CHINE

• Odile Pierquin  
Lycee français de **Pékin\***  
• René Aicardi  
Consulat de France à  
**Hong-Kong\***  
• Stéphanie Hélicher  
458 Wan Hang Du road  
Building 3, apt 19A  
200040 **Shanghai**

## COLOMBIE

Bruno Théret  
Liceo Louis Pasteur,  
calle 87 # 7-77 - **Bogota**

## CONGO

• Jean-Pierre Vauchel  
BP 1256 - **Pointe Noire**  
• Marlène Bach  
BP 13 593 - **Brazzaville**

## CONGO Démocratique

Mohamed Soulé  
Lycee français René Descartes  
à **Kinshasa\***

## CORÉE DU SUD

Pierre Ory  
Ecole française de Séoul  
98-3 Banpo-4-dong, Socho-Ku  
**Séoul**

## COSTA RICA

Denis Glock  
ADFE CR - Apdo 99-2120  
**San José**

## COTE D'IVOIRE

Marie-Cécile Nobou  
25 BP 1266  
**Abidjan 25**

## DANEMARK

Yves Mongelard  
Pile Alle 5C 1Tv  
2000 Frederiksberg

## DJIBOUTI (Rép.)

Vincent Sadéque  
ADFE Djibouti - BP 2374  
**Djibouti**

## EGYPTE

Marie-Annick Urvoy  
23 rue Khalil el Aroussi,  
Héliopolis - **Le Caire**

## EMIRATS ARABES UNIS

• Elisabeth Rayer Al Yousof  
BP 59 646 - **Abu Dhabi**  
• Eric Thimonier  
BP 27425 - **Dubai**

## EQUATEUR

Denis Farkas  
Empresa AGORA, Republica  
de El Salvador N34-51 y Suiza  
**Quito**

## ESPAGNE

**Madrid** :  
Marie-Laure Rieu-Millan  
Finisterre 3, 28029 Madrid  
**Alicante** : Alain-Yves Perrot  
Apartado de Correos, 59  
03560 El Campello (Alicante)  
**Barcelone** : Christine Arrieta  
ronda de la Universidad  
n°23 - 3° 1° a  
08007 Barcelona  
**Bilbao** : Isabelle Martinez  
Avenida Santa Ana 16 8° C  
48940 Lejona - Viscaya - Bilbao  
**Valence** : Annick Valldecabres  
Diseminado 248  
46117 Paterna (Valencia)

## ETATS UNIS

**Los Angeles** :  
Hélène Demeestere  
2131 Nichols Canyon road  
Los Angeles CA 90046  
**San Francisco** :  
Janine Guillocheau-Archer  
ADFE New-York, P.O. Box 331  
Larchmont, NY 10538  
**Washington** :  
Christiane Ciccone  
5932 Rudyard Drive  
Bethesda MD 20814-2234  
• **Miami** :  
Claire Francoulon  
ADFE-FdM Floride  
c/o consulat de France à Miami\*

## Boston

Hervé Seux  
223 East street  
02420 Lexington  
**Chicago** : Marc Billon  
2027 West Pierce Avenue  
Chicago IL 60622  
**New-York** :  
Janine Guillocheau-Archer  
ADFE New-York, P.O. Box 331  
Larchmont, NY 10538

## Washington

Christiane Ciccone  
5932 Rudyard Drive  
Bethesda MD 20814-2234  
• **Miami** :  
Claire Francoulon  
ADFE-FdM Floride  
c/o consulat de France à Miami\*

## ETHIOPIE

Claude Vilain  
ADFE - POB 12 611  
**Addis Abeba**

## FRANCE

Section France de l'ADFE  
Jean-Yves Le Déaut  
233 boulevard St Germain  
75355 **Paris Cedex 07 SP**

## GABON

René Mucci  
ADFE Gabon, BP 5739  
**Libreville**

## GRECE

• Frédéric Bendali  
16 rue Rostoviou  
11523 **Athènes**  
• ADFE Thessalonique  
c/o Institut Français  
2 Leoforou Stratou A  
54640 **Thessalonique**

## GUATEMALA

Jean-Luc Betoulle  
14 calle 6-54 (calle Mariscal)  
zona 11 - **Guatemala** 01011

## GUINEE

Ali Fawaz  
BP 2 - **Conakry**

## HAÏTI

ADFE Haïti  
BP 15900 - **Pétionville**

## HONDURAS

René Pauck  
3921 Colonia Victor F. Ardon  
apdo 1677 - **Tegucigalpa**

## HONGRIE

François Mosnier  
Moricz Zsigmond Körter 14  
2 Emelet 3, 1117 **Budapest**

## INDE

• M. Cannabirane  
20 Ist. Cross - Thirumudi Nagar  
605011 **Pondichéry**  
• Michèle Janezic  
235 Satya nicketan, Moiti Bagh II  
**New-Delhi** 110021

## INDONESIE

Yann Moreau  
Gaharu V/9 - Cilandak  
12430 **Jakarta**

## IRAN

Paul Graf  
Lycee Français de **Téhéran**  
s/c ambassade de France\*

## IRLANDE

Hélène Conway  
Ailort - Dalkey avenue  
**Dalkey c/o Dublin**

## ISRAEL

Isie Poznanski  
2/11 Hey Beiyar,  
62093 **Tel Aviv**  
• Jacquot Grunewald  
41 rue Shimoni  
92623 **Jérusalem**  
• Marcel Oiknine  
31 rue Léa, 34405 **Haïfa**  
• Maurice Hayat  
BP 656, **89106 Arad**

## ITALIE

• ADFE Rome et Latium  
Via Davenport, 41  
00152 **Rome**  
• **Lombardie** :  
Marc Hohenadel  
Via Cavour 22  
21020 Buguggiate (VA)  
• **Naples** : Antoine Proroga  
Via Silio Italico 16  
80070 Bacoli (NA)

## JAPON

• **Tokyo**  
Etienne Barral  
104 Yaraicho Shinjuku-Ku,  
Tokyo 162-0805

## Japon de l'Ouest

Maurice Jacquet  
2 Kyoto Shi Kita-Ku  
Kamigamo, Hazama Cho 17/23  
603 8042 **Kyoto**

## KENYA

Christian Caldara  
ADFE - PO BOX 57310  
**Nairobi**

## LAOS

Myriam Rahem  
BP 7950 - **Vientiane**

## LIBAN

Eve El Mokaddem  
Lycee franco-libanais  
**Tripoli\***

## LIBYE

Marie Allano  
BP 7629  
Furnage - **Tripoli**

## LUXEMBOURG

Serge Lustac  
11 rue Michel Welter  
2730 **Luxembourg**

## MADAGASCAR

Jean-Daniel Chaoui  
FM 64 bis Morondava  
Antehiroka Ambohitrarimo  
105 **Antananarivo**  
• Jean-Michel Robinet  
ECAM BP 321, **Monrondava**

## MALI

Hélène Emery-N'Diaye  
BP 773 - **Bamako**

## MAROC

Khadija Belbachir-Belcaïd  
38 rue Oulet Alayane  
Lot Bonwillard - Souissi  
**Rabat**  
• Martine Rebecchini  
collège Paul Gauguin,  
BP 796, 80000 **Agadir**  
• Malika Barki  
263 bd Zeriktouni  
**Casablanca**  
• M. Pascale Avignon-Vernet  
228 av Général Brittel  
quartier OLM, 10001 **Rabat**  
• Rabia Bahaji  
B.P. 1712, **Fès Atlas**  
• Abel Aunière  
BP 1675, **Tanger**  
• Bérangeère El Anbassi  
résidence Nakhil apt 12  
Bd Mohammed VI  
40000 **Marrakech**

## MAURICE (Ile)

Marcel Misslin  
65 Domaine de l'Intendance  
Rue Père Laval - **Rose Hill**

## MAURITANIE

Joséphine Panico  
BP 973 - **Nouakchott**

## MEXIQUE

François Boucher  
Fresas 102 dpt 601, Col. del  
valle - 03100 **Mexico DF**

## MOZAMBIQUE

Eric Granly  
SOFRECO  
BP 122 - **Maputo**

## NICARAGUA

Rémy Linares  
CEE, service valise  
Délégation au Nicaragua  
1049 Bruxelles, Belgique

## NIGER

Nathalie Prevost  
BP 722  
**Niamey**

## NIGERIA

Benoit Fricaud  
Lycee Louis Pasteur  
Consulat de France à **Lagos\***

## NORVEGE

Bella Butzbach  
Ole Vigs gate 14  
0366 **Oslo**

## NOUVELLE ZÉLANDE

Nadine Plet  
117 Shackleton road  
Mt Eden - **Auckland**

## OUGANDA

Alexandra Beuthin  
C/O Worldwide Movers  
Uganda Ltd  
P.O. Box 29339  
**Kampala**

## PAKISTAN

Valérie Khan  
Hn,23, st 8, F-8/3  
44000 **Islamabad**

## PAYS BAS

Catherine Libeaut  
Vondellaan 4  
2281 CB **Rijswijk**

## POLOGNE

Anne Malik-Guillet  
Ul. Broniewskiego 66m34  
00852 **Varsovie**

## PORTUGAL

Arnaud Leroy  
EMSA, Av. D. Joao II  
Lote 1-06-2-5  
1998-01 **Lisbonne**

## ROUMANIE

David Huysman  
55 str. Brezoianu - AP 11  
**Bucarest secteur 1**  
• Roger Cordier, strada Cuza  
Voda n°46  
8700 **Constanza**

## ROYAUME UNI

Pierre Dagonnot  
22 Great Arthur House  
Golden Lane Estante, Fann str.  
**Londres EC1Y**

## SALVADOR

Jean Lacombe  
Calle del Mirador #518  
colonia Escalon  
San Salvador

## SENEGAL

• Maryvonne Samb  
ADFE - B.P. 6263  
**Dakar Etoile**  
• Marcel Savi de Tove  
B.P. 585  
**Saint Louis**

## SEYCHELLES

Claude Colin  
BP 1198 - **Victoria**

## SLOVAQUIE

Michel Dubost  
PO BOX 16  
81005 **Bratislava**

## SUEDE

Frédéric Pillot  
Järnaldersingen 397  
13665 **Haninge**

## SUISSE

Jean-Pierre Capelli  
AFS Vaud-Vallais  
Case postale 5285  
1002 **Lausanne**  
• **Bâle** : Gérard Martinez  
In den Weggshenden 24  
4132 **Muttenz (BL)**  
• **Berne** : Madeleine Droux  
Mattenweg 7  
3414 **Oberburg**  
• **Genève** : Christian Beaurain  
AFS-ADFE, CP 316  
1211 **Genève 19**  
• **Neuchâtel/Fribourg** :  
Marceau Kaub  
17 Ch. des Planches  
2016 **Cortailod**

## TCHAD

Pierre Clerc  
BP 8989  
**NDjamena**

## REPUBLIQUE TCHEQUE

Raymond Briard  
Nad Zlatnici 7  
160 000 **Prague 6**

## THAÏLANDE

Daniel Sztanke  
Euro Panasiatic Distribution Co  
Ltd - 590/2 South Pattaya road  
20150 **Chonburi - Pattaya**

## TOGO

Françoise Mensah  
ADFE, BP 2358  
**Lomé**

## TUNISIE

Guillaume Grosso  
ADFE, 3 passage du Royaume  
d'Arabie Saoudite  
1002 **Tunis Belvédère**  
• **Sahel** : Sonia Yatuji-Toumi  
Laboratoire de Biochimie  
Faculté de Médecine  
5000 **Monastir**  
• **Bizerte** : Paulette El Mabrouk  
22 rue d'Algérie, Bizerte  
• **Cap-Bon** : Chantal Sarraïl  
Boutique "Chez Chantal"  
route de Nabeul, Hammamet  
• **Sfax** : Marie-Claude Ayari  
BP 60, 3342 El Ain

## TURQUIE

Bernard Burgarella  
Cihangir Yokusu n° 30  
80060 **Istanbul**

## URUGUAY

Régine Chouchanian  
Presidente Gestido 2794  
11300 **Montevideo**

## VANUATU

Eric Bourdet  
BP 480 - **Port Vila**


## VENEZUELA

Brigitte Saiz  
CCS 526, 11010 NW  
30th Street, Suite 104  
Miami, FL 33172-5032  
Etats-Unis

## VIET NAM

Eric Planchon  
Villa Tulip 8 APSC  
Thao Diem Q2  
**Ho Chi Minh Ville**

\* **Vaise Diplomatique,**  
**13 rue Louveau,**  
**92438 Chatillon Cedex**



**La Banque qui gère mon patrimoine en France**  
Il n'y en a pas deux comme elle...

**CTC Banque Transatlantique**

Depuis plus d'un siècle, la Banque Transatlantique développe pour les français vivant à l'étranger un savoir-faire unique en matière de services bancaires, de gestion financière et de conseil patrimonial pour la gestion de leurs investissements en France et de leur flux de et vers la France. Elle leur offre notamment la possibilité d'être pris en charge par plusieurs équipes spécialisées par lieu de résidence qui sauront tenir compte aussi bien de la fiscalité française applicable aux non-résidents que de la fiscalité locale et de l'existence d'une éventuelle convention bilatérale signée avec la France.

N'attendez pas pour nous confier vos actifs situés en France (assurance-vie, titres, comptes d'épargne...) et les revenus que vous y percevez (loyers, intérêts et dividendes, plus-values de stock-options etc.) afin que nos conseillers puissent étudier avec vous toutes les conséquences que votre résidence à l'étranger entraîne sur leur gestion et mettre en oeuvre les solutions les plus adaptées à votre statut et à vos objectifs patrimoniaux.

[www.banquetransatlantique.com](http://www.banquetransatlantique.com)



PARIS - BRUXELLES - LONDRES - LUXEMBOURG - SINGAPOUR - WASHINGTON  
26 avenue Franklin D Roosevelt - 75008 Paris - Tel : + 33 (0) 56 88 77 88

# PARTEZ EN TOUTE SÉCURITÉ SOCIALE



## Expatriés, pensez à votre Sécurité sociale française !

Si vous travaillez, étudiez ou simplement résidez à l'étranger, vous avez droit, comme tout Français, à la Sécurité sociale. Caisse d'assurance volontaire, la Caisse des Français de l'Étranger vous protège comme si vous étiez en France.



Caisse des Français de l'Étranger  
La Sécurité sociale des expatriés

Informations : 33 1 64 71 70 00  
[www.cfe.fr](http://www.cfe.fr)